

Projet Social et Educatif

Services ACM 2025



Février 2025

Table des matières

A. PROJET SOCIAL	3
1. Public accueilli	3
▪ Nombre de jeunes concernés :	3
▪ Age des enfants :	3
▪ Capacité d'accueil :	4
▪ Capacité d'accueil d'enfants handicapés ou atteints de maladie chronique :	4
2. Secteur géographique	5
3. Moyens et Equipement	5
▪ Les locaux :	5
▪ L'environnement des services :	6
▪ <u>Les mini bus</u> :	6
4. Equipe d'animation	7
▪ Composition de l'équipe :	7
5. Horaires de fonctionnement	8
▪ Accueil pendant le temps péri-scolaire :	8
▪ Accueil pendant le temps extra-scolaire :	8
6. Les partenaires	9
B. PROJET EDUCATIF	9
C. LES FINALITES EDUCATIVES :	10
1. L'épanouissement des enfants	10
2. La socialisation	10
3. L'autonomie	10
4. L'éveil	10
D. RELATIONS AVEC LES FAMILLES	10
E. RELATIONS AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES	11
F. RESPECT DE LA REGLEMENTATION	11

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT

Les services destinés aux enfants âgés de 3 à 11 ans offrent une variété d'accueils :

- Prise en charge des enfants le matin avant l'école, pendant la pause déjeuner et le soir en période scolaire.
- Accueil des enfants le mercredi toute la journée.
- Accueil en centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

Tous ces services sont encadrés par une équipe de professionnels qui s'engagent à fournir un accueil de qualité, adapté aux besoins des enfants.

A. PROJET SOCIAL

1. Public accueilli

- **Nombre de jeunes concernés :**

- **En Extrascolaire :**

- **Les vacances scolaires :** Lors des vacances scolaires, nous accueillons jusqu'à 50 enfants pendant les petites vacances et 70 enfants lors des grandes vacances sur le site périscolaire du Honcourt à Maisonsgoutte.

- **Au Périscolaire :**

- **Le matin :** jusqu'à 24 enfants sur les sites à Fouchy, Thanvillé et Dieffenbach-au-Val, St Maurice, Neuve-Eglise et Maisonsgoutte.

- **Le midi/soir :** 36 enfants sur le site de Villé, 48 enfants sur les sites à Fouchy, 50 enfants à Neuve-Eglise et 56 enfants à Thanvillé, 50 enfants sur le site à Dieffenbach-au-Val, 32 sur le site à Saint-Maurice et jusqu'à 120 enfants au périscolaire du Honcourt.

- **Les mercredis :** nous accueillons jusqu'à 70 enfants à Maisonsgoutte.

- **Age des enfants :**

- **En Extrascolaire :**

- Les enfants âgés de 3 à 11 ans sont accueillis sur le site du Honcourt à Maisonsgoutte pendant les vacances scolaires. À partir du collège, les jeunes sont pris en charge à l'Espace Ados, et ceux qui entrent en sixième peuvent y être intégrés dès l'été précédent.

- **En Périscolaire :**

- Les enfants accueillis au sein du périscolaire à Villé ont entre 6 et 11 ans et sont scolarisés à Villé et Albé. Cette rentrée scolaire, un groupe de 16 enfants scolarisés à Fouchy sont accueillis durant la pause méridienne à Villé.

- Les enfants accueillis au sein du groupe scolaire et périscolaire du RPI Thanvillé/Saint-Pierre-Bois, du groupe scolaire et périscolaire du RPI Lalaye/Fouchy/Bassemberg, des sites périscolaires du RPI St Maurice/Triembach au val, du RPI Dieffenbach-au-Val/Neubois et du RPI Neuve-Eglise/Breitenau et du

RPI Breitenbach/ Saint-Martin/ Maisongoutte/Steige ont entre 3 et 11 ans.

- **Capacité d'accueil :**

Site	Accueil de loisirs	Accueil Périscolaire
Villé		Midi/soir 36 enfants De 6 à 11 ans
Thanvillé		Matin/midi/soir : 56 enfants De 3 à 11 ans
Fouchy		Matin/midi/soir : 48 enfants
Dieffenbach-au-Val		Matin/midi/soir : 50 enfants De 3 à 11 ans
Saint-Maurice		Matin/midi/soir : 32 enfants De 3 à 11 ans
Neuve-Eglise		Matin/midi/soir : 50 enfants
Honcourt à Maisongoutte	* 50 enfants de 3 ans (scolarisés) à 11 ans lors des petites vacances. * 70 enfants de 3 ans (scolarisés) à 11 ans lors des grandes vacances	Matin/midi/soir : Jusqu'à 120 enfants de 3 à 11 ans * Mercredi : jusqu'à 70 enfants de 3 à 11 ans

- **Capacité d'accueil d'enfants en situation d'handicap ou atteints de maladie chronique :**

L'accueil d'enfants en situation de handicap ou souffrant d'une maladie chronique est envisageable dans les deux types d'accueils, à condition que leur situation soit compatible avec la vie en collectivité et que toutes les mesures nécessaires soient mises en place pour garantir un accueil optimal.

Les services s'engagent à fournir un accueil de qualité. Afin d'assurer une prise en charge optimale (en ce

qui concerne le personnel, les locaux et les déplacements) ainsi qu'une collaboration efficace avec les différents partenaires, un protocole d'accueil individualisé (PAI) peut être établi. Ce protocole est élaboré en concertation avec les divers acteurs éducatifs, conformément à la loi de 2005.

2. Secteur géographique

Les enfants qui fréquentent le service périscolaire sont tous scolarisés dans l'une des 18 communes de la Vallée de Villé. Pendant les vacances, il est possible d'accueillir des enfants provenant d'autres zones géographiques.

3. Moyens et Equipement

• Les locaux :

Les locaux dans lesquels s'effectue l'accueil des mineurs sont conformes aux normes de sécurité et garantissent notamment le confort, l'hygiène et la sécurité des mineurs.

Ils sont en règle avec :

- La réglementation des établissements recevant du public
- Le règlement sanitaire départemental
- Les normes d'hygiène et de sécurité

THANVILLE et FOUCHY	VILLE	DIEFFENBACH -AU-VAL	SAINT-MAURICE	NEUVE-EGLISE	HONCOURT à MAISONSGOUTTE
1 salle polyvalente Servant aussi bien aux activités que pour les repas (coin jeux, dessins, lecture...)	2 salles d'activités Servant aussi bien aux activités qu'au repas	1 salle de repas	1 salle de repas	1 salle de repas	1 salle de restauration avec self
1 salle de jeux et une cour fermée Commune à l'école	1 salle de jeu	2 salles d'activités et deux cours fermés	2 espaces de jeux un espace d'activités et un espace lecture/détente	2 à 3 espaces d'activités	4 à 5 espaces d'activités (dont une salle de motricité)
1 cuisine équipée	1 cuisine équipée	1 cuisine équipée	1 cuisine équipée	1 cuisine équipée	1 cuisine équipée
3 salles d'eau (maternelles/ filles et garçons) avec douche et WC	3 salles d'eau avec WC	3 salles d'eau dans la salle polyvalente / WC proches des salles d'activités	1 salle d'eau avec WC	3 salles d'eau avec WC et 2 douches	3 salles d'eau avec douches + 4 WC individuels
2 locaux de rangement	2 locaux de rangement	1 local de rangements	1 local rangement	2 locaux de rangement	2 locaux de rangement
1 hall vestiaire	1 hall vestiaire	1 hall vestiaire	1 hall vestiaire	1 hall vestiaire	1 hall vestiaire
1 bureau pour le directeur et les animateurs	1 bureau pour le directeur et 1 bureau pour les animateurs	1 bureau pour le directeur et les animateurs	1 bureau pour le directeur et les animateurs	1 bureau pour le directeur et 1 bureau animateurs	1 bureau pour le directeur et 1 bureau animateurs

1 salle de sieste			1 salle de sieste	1 salle de sieste	1 salle de sieste
-------------------	--	--	-------------------	-------------------	-------------------

La proximité des écoles et de la MJC à Villé est un atout pour nos services.
Le stationnement est aisé devant les sept sites.

• L'environnement des services :

Un certain nombre d'infrastructures et d'aménagements sont régulièrement utilisés pour les activités du service.

- Un jardin pédagogique
- La bibliothèque départementale
- La MJC avec son cinéma, sa salle de danse, ses salles d'activités
- Des espaces sportifs extérieurs : roller parc, terrain de jeux de balles
- Des espaces naturels (prés, ruisseau, forêts)
- Un centre nautique
- Un club de tennis
- Une aire de jeux sportifs
- Un château médiéval(Thanvillé)
- Des espaces naturels (forêt, champs, une rivière)
- Une grande salle de jeu équipé pour la motricité (Matelas, modules, cerceaux, engins roulants variés)

Les locaux sont équipés en espace et mobilier adaptés. On y trouve des jeux de société, de construction, d'apprentissage, de bricolage, d'une bibliothèque.

Le matériel à disposition est choisi avec réflexion et régulièrement complété.

• Les mini bus :

Quatre mini bus sont utilisés quotidiennement pour le service périscolaire à Villé. Un planning des trajets est établi en début d'année scolaire. Ils sont également utilisés pour le transport des enfants scolarisés à Fouchy déjeunant au périscolaire à Villé.

Les mini bus sont aussi utilisés par l'Accueil de Loisirs lors de sorties (visite de sites, promenade à cheval, patinoire, musées, sorties).

Ils sont équipés de rehausseurs et peuvent transporter jusqu'à 8 enfants. Ils répondent à la réglementation en vigueur.

4. Equipe d'animation

L'existence d'une équipe d'animation stable dans le temps, garantit la continuité du projet.
L'équipe d'animation est professionnalisée et expérimentée.

- **Composition de l'équipe :**

Poste	Temps de travail	Formation
1 Coordinatrice Enfance	35h	Licence Sciences de l'Education
3 directrices Centre de Loisirs	35h	BPJEPS/ BAFD stagiaires ou titulaires
8 directrices périscolaires	Variable	BAFD stagiaires ou titulaires/EJE/ BPJEPS
1 directeur adjoint périscolaire	35h	BAFD Stagiaire
30 animateurs	Variable	BAFA stagiaires ou titulaires /CAP petite enfance/BAPAAT/sans formation
8 agents de cuisine/ménage	Variable	Normes HAACCP
Des animateurs occasionnels	100 journées/animateurs sur l'année	BAFA, Stagiaire BAFA, sans formation, BPJEPS
1 secrétaire	33h	BEP de comptabilité

5. Horaires de fonctionnement

- **Accueil pendant le temps périscolaire :**

Horaire	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h15-8h30	Thanvillé/ Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise/ Maisongoutte	Thanvillé/ Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise/ Maisongoutte	Thanvillé/ Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint-Maurice/ Neuve-Eglise/ Maisongoutte	Thanvillé/ Fouchy/Dieffenbach- au-Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise/ Maisongoutte
11h30-13h30	Thanvillé/Villé Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise/ Maisongoutte	Thanvillé/ Fouchy/Villé Dieffenbach-au- Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise/ Maisongoutte	Thanvillé/Villé Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint-Maurice Neuve-Eglise/ Maisongoutte	Thanvillé/Villé Fouchy/Dieffenbach- au-Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise / Maisongoutte
16h-18h30	Thanvillé/Villé Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise / Maisongoutte	Thanvillé/Villé Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise / Maisongoutte	Thanvillé/Villé Fouchy/ Dieffenbach-au- Val/ Saint-Maurice/ Neuve-Eglise / Maisongoutte	Thanvillé/Villé Fouchy/Dieffenbach- au-Val/ Saint- Maurice/ Neuve- Eglise / Maisongoutte

- **Accueil pendant le temps extra-scolaire et mercredi :**

Lieux	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Périscolaire du Honcourt à Maisongoutte	7h30/18h30	7h30/18h30	7h30/18h30	7h30/18h30	7h30/18h30

6. Les partenaires

- Les partenaires financiers : CAF, Conseil Général, MSA, Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports, la Communauté des Communes.
- Les partenaires administratifs : la Communauté de Commune et la MJC.
- Les partenaires éducatifs : les écoles, les organismes de formation (Fédération des MJC, CEMEA, UFCV, Le FURET, CLAPEST, AGF, PADEIOS, La DRAJES...).
- Les partenaires médico-sociaux.
- Les partenaires culturels.
- Les partenaires de l'animation : Le centre Nautique, l'Ariena, la fédération des MJC, les autres services de la Maison de l'enfant (Espace Ados avec les passerelles, le Multi-Accueil, les Accueils Familiaux avec les goûters festifs et collectifs et fêtes annuelles : Fête du jeu, semaine du goût, malle aux trésors avec le relais assistante maternelle, organisation de conférences et ateliers).

B. PROJET EDUCATIF

S'appuyant sur une équipe d'encadrement stable, l'accueil a pour objectif d'accompagner et de guider les enfants dans leurs apprentissages de la vie en société. Il favorise leur épanouissement, leur socialisation et leur autonomie.

L'ensemble des professionnels travaillant dans le service adhère aux valeurs suivantes :

- Chaque enfant est unique et mérite respect et attention particulière.
- Les valeurs de chaque famille sont prises en compte, et l'équipe agit en tant que relais éducatif pour l'enfant.
- Le plaisir et le bien-être de l'enfant constituent les fondements de toute intervention.
- L'équipe s'efforce de valoriser les compétences et les capacités de chaque enfant à travers les projets proposés.

C. LES FINALITES EDUCATIVES :

1. L'épanouissement des enfants

- Leur donner l'opportunité de trouver un service d'accueil qui répond à leurs besoins individuels.
- Leur offrir la possibilité de découvrir de nouvelles activités, lieux et cultures.
- Leur permettre de vivre en harmonie tant sur le plan physique que mental.

2. La socialisation

- S'accepter et se valoriser soi-même.
- Accepter l'autre et ses différences.
- Comprendre et respecter les règles de vie en collectivité.
- Contribuer à la vie du groupe en assumant des responsabilités.
- Les préparer progressivement à leur futur rôle de citoyen.

3. L'autonomie

- Créer un environnement de confiance.
- Encourager l'autonomie individuelle au sein du groupe.
- Offrir la possibilité de choisir librement les activités.
- Favoriser la prise d'initiatives.

4. L'éveil

- Leur donner l'occasion d'exprimer leurs attentes.
- Faire des enfants des acteurs de leurs loisirs.
- Leur permettre de développer leur créativité et leur imagination.
- Éveiller leur curiosité et leur permettre, par le jeu, d'explorer le monde qui les entoure.

D. RELATIONS AVEC LES FAMILLES

La coopération avec les familles est à la fois souhaitable et nécessaire.

Le service organise des rencontres et fournit des informations aux parents à l'aide de divers outils de communication (programme, journal, affichage, etc.). Il propose une rencontre annuelle en début d'année scolaire et une réunion individuelle pour chaque famille lors de l'admission. De plus, les directrices participent aux conseils d'école.

L'objectif est de permettre à chacun de bien comprendre les actions et les projets, favorisant ainsi une cohérence entre la vie familiale et l'environnement social de l'enfant. Cette collaboration repose sur un respect mutuel et prend en compte les valeurs éducatives et sociales propres à chaque famille.

E. RELATIONS AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES

Des réunions régulières sont organisées pour permettre les échanges entre les différents responsables de la MJC, les représentants des différents services, ainsi que des membres de l'association et de la communauté des communes. On y partage les questions, les projets et le fonctionnement des services. Les grandes orientations y sont définies.

La Communauté des communes et leurs Maires, par leurs engagements moraux et financiers, participent activement à la qualité des prestations.

F. RESPECT DE LA REGLEMENTATION

- DRAJES
- DDASS
- Services Sanitaires (norme HAACCP)
- ARS
- CAF